

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 octobre 2023

PLFSS POUR 2024 - (N° 1682)

Non soutenu

AMENDEMENT

N° AS12

présenté par

M. Guy Bricout, M. Molac, Mme Youssouffa et M. Mathiasin

ARTICLE 5

À l'alinéa 22, après le mot :

« que »,

insérer les mots :

« les conditions de mise en œuvre de la procédure contradictoire et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision